



Le Programme local de prévention

[Restez informé](#)

Le Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés ou PLPDMA



En 2010, le SEMOCTOM a signé un partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Le SEMOCTOM s'était engagé à réduire les quantités d'Ordures Ménagères et Assimilés de 7% d'ici 2014.

2020 - 2026

Le nouveau programme PLP DMA doit permettre la mise en place des politiques publiques du territoire qui aideront à atteindre les objectifs de baisse de la production de déchets et d'augmentation de la valorisation matière.

Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés du SEMOCTOM



PLPDMA du SEMOCTOM.



2020 : Année de consultation pour la construction du programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés.

2021-2026 : la mise en place des actions.

Le Programme local de prévention - Semocotom